

Le portail



DREAL Alsace

**Connaissance, évaluation et
Développement durable**

25 juin 2013



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

XXXXXXXXXXXX

www.developpement-durable.gouv.fr

Introduction

- Le portail www.toutsurlenvironnement.fr, réalisé suite au Grenelle Environnement, dans le respect de la convention d'Aarhus, vous oriente vers les informations, documents et données portant sur l'environnement, disponibles gratuitement sur les sites et portails publics existants.
- Un portail **ouvert à tous et facile d'emploi** ! Le site offre des solutions de navigation adaptées aux préoccupations et au niveau de connaissance de l'internaute en matière d'environnement. Le portail, organisé en 4 niveaux de lecture, regroupe une ainsi une variété de documents, de pages internet, de données géographiques, de cartes, de tableaux de résultats de bases de données etc

Présentation

- **Le cadre juridique** : lancé en juillet 2009 suite aux travaux du Grenelle, le portail « Toutsurlenvironnement » est la réponse de l'Etat français au 1er pilier de la convention d'Aarhus, à savoir « l'accès à l'information sur l'environnement »
- **Son organisation** : elle repose sur une collaboration entre le CGDD (pilotage), l'ADEME, le BRGM, l'INERIS, l'ANSES et le LNE.
- **L'adhésion au portail** : elle se fait sur la base du volontariat. L'adhérent reste « responsable » de la pertinence des ressources.

Les adhérents

- **L'adhésion au portail** : signature d'une charte par l'adhérent
- **Qui ?** : les organismes inscrits sont des autorités publiques volontaires
 - les services de l'Etat, les collectivités, les établissements publics
 - les organismes chargés d'une mission de service public,
 - les sociétés privés bénéficiant d'une mission de service public.
- A ce jour, **près de 200 contributeurs** pour environ 70.000 ressources référencées
- Pour l'Alsace : 2 adhérents identifiés
 - la DREAL Alsace
 - l'ASPA

Quelles informations ?

- **L'information environnementale collectée par le portail concerne :**
 - l'état des éléments de l'environnement, les décisions, les activités et les facteurs susceptibles d'avoir des incidences sur les éléments de l'environnement
 - l'état de la santé humaine
 - la sécurité et les conditions de vie des personnes
 - toute construction qui peuvent être altérées par des éléments de l'environnement
 - les analyses et les coûts ayant des incidences sur les éléments de l'environnement
 - les rapports établis par les autorités publiques sur l'application relative à l'environnement

Les restrictions

- **Pas d'information strictement événementielle :**

- pas d'invitation ou d'annonce d'une manifestation
- pas de pages présentant uniquement des horaires

- **L'information doit être pérenne :**

- les actes d'un colloque sont acceptés, pas l'invitation au colloque
- les données quotidiennes sont acceptées, mais en pointant sur une page unique (pas une ressource par date)

- **Pas de document publicitaire :**

- vantant un produit
- vantant l'action d'un acteur

Renseigner le portail

- Initialement, l'ajout de ressources se fait, pour tous les adhérents, par saisie de formulaires sur le site dédié aux adhérents (1er mode de saisie – backoffice du portail)
- Un dispositif sur la base d'une macro intégrée à un tableau Excel permet de renseigner les métadonnées (tableau de fichiers XML, 2ème mode de saisie) – format d'échange DUBLIN Core
- Aujourd'hui, le développement d'un module de « moissonnage » qui est opérationnel à la DREAL Centre et en expérimentation en DREAL Alsace et PACA, permet d'automatiser la récupération des ressources des sites internet développés avec GISEH (3ème mode de renseignement)

Le moissonnage

- Création d'un compte adhérent « DREAL Alsace » spécialement dédié au moissonnage
- Grâce à la fonctionnalité d'héritage des métadonnées « en cascade », les articles peuvent hériter des métadonnées renseignées dans la rubrique mère.
- La mise à jour devient continue et automatique (fréquence du moissonnage établie par la DREAL)
- Un tableau de correspondance existe entre les thèmes INSPIRE et les rubriques et sous-rubriques du portail
- 2 jeux de métadonnées sont acceptés par le portail :
 - les métadonnées du DUBLIN Core
 - les métadonnées de la norme ISO 19115

Les correspondances

■ Exemples de correspondance :

Annexe 1/sites protégés = Milieux et environnement/Nature et biodiversité/Politiques publiques et réglementation

Annexe 2/géologie = Vos préoccupations/Pollutions et nuisances/Pollution des sols

Annexe 2/géologie = Vos préoccupations/Risques naturels et industriels/Risques naturels

Annexe 2/occupation des terres = Milieux et environnement/Urbanisme et paysages/Occupation des sols

Annexe 1 /réseaux de transport = Les secteurs d'activité/Transports/Impacts environnementaux

Annexe 1 /réseaux de transport = Les secteurs d'activité/Transports/Modes de transport classiques

Annexe 3/ sources d'énergie = Les secteurs d'activité/Energie/Energies renouvelables

Annexe 3/ usage des sols = Milieux et environnement/Urbanisme et paysages/Politiques publiques et réglementation

FIN

Merci pour votre attention

Contact Portail :

Christelle LARRIEU

**Administratrice du portail www.toutsurlenvironnement.fr
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
CGDD / Bureau de gestion délocalisée - Orléans
Tél. 02 38 79 78 87
christelle.larrieu@developpement-durable.gouv.fr**

